

FRAIS D'ADMISSION

OBLIGATOIRES (avant la signature du contrat des services éducatifs)

Frais d'ouverture d'un dossier (Déjà payés lors de l'arrivée de votre enfant à Keranna)
À l'admission seulement 50 \$
Non remboursables

Frais annuels d'inscription pour tous les niveaux (Déjà payés lors de la réinscription – Hiver 2024)
À l'admission et une fois l'an, soit lors de la période officielle de réinscription 150 \$
Non remboursables

FRAIS POUR LES SERVICES ÉDUCATIFS

OBLIGATOIRES (payables selon la modalité choisie)

Frais de scolarité de 1^{re} à 5^e secondaire
Avec un rabais de 300 \$ pour le 2^e enfant, 600 \$ pour le 3^e enfant et 900 \$ pour le 4^e enfant, en autant que les enfants fréquentent l'Institut toute l'année. 3 675 \$
Le rabais est consenti uniquement aux enfants légalement reconnus (biologiques ou adoptifs).

Frais afférents
Location de manuels scolaires et de matériel technopédagogique, matériel scolaire, notes de cours, activités de la vie étudiante et de niveau, à la psychoéducation, à l'éducation à la sexualité, au RCR ou à l'autodéfense, à la journée santé, frais d'encadrement, assurance scolaire (accident et voyage), programme d'aide à la réussite, plan d'activités du comité d'école (parents) 1^{re} secondaire : 860 \$
2^e à 5^e secondaire : 835 \$

Contribution au développement de l'école 125 \$
Par enfant
Non remboursables

FRAIS DE CONCENTRATIONS ET D'OPTIONS

OBLIGATOIRES (sortie éducative, scientifique, culturelle, sportive ou projet pédagogique)

Frais de concentrations en 1^{re} et 2^e secondaire 100 \$
Anglais, Arts et multimédia, Sciences et robotique, Sports et plein air
Non remboursables

Frais d'option sciences, en 3^e et 4^e secondaire
Robotek, Omniscience Robotek : 65 \$
Omniscience : 75 \$
Non remboursables

Frais d'options sportives en 3^e, 4^e et 5^e secondaire 125 \$
Initiation aux loisirs en plein air, Naturo'sport, Conditionnement physique
Non remboursables

Frais pour toutes autres options en 3^e, 4^e et 5^e secondaire 50 \$
Espagnol, Initiation à l'entrepreneuriat, Arts et technologies numériques, Histoire du 20^e siècle
Non remboursables

FRAIS DE TRANSPORT

FACULTATIFS

Transport urbain 610 \$
Si vous avez adhéré au transport urbain, vous devez acquitter les frais annuels suivants par enfant.
Non remboursables

Transport scolaire
Si vous avez adhéré au transport scolaire, vous devez acquitter les frais annuels suivants par enfant.

	Territoire régulier	1 ^{re} adresse 845 \$
		2 ^e adresse 420 \$
	Hors territoire	1 ^{re} adresse 1 095 \$
		2 ^e adresse 545 \$

Non remboursables

FONDATION KERANNA

FACULTATIFS - AVEC REÇU DE DON DE CHARITÉ POUR IMPÔTS

Soutien à l'aide à la scolarité et au Projet éducatif 50 \$
Non remboursables

Soutien au projet majeur 100 \$
Le projet majeur pour 2024-2025 sera dévoilé en juin prochain ». Non remboursables